

Compte de Résultat

1/2

**CERTIFIÉ
CONFORME**

		(31/12/2023)	(31/12/2022)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Exportation	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	8 127 569,92	8 228 789,56
	Montant net du chiffre d'affaires	8 127 569,92	8 228 789,56
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	23 487,53	278 804,19
	Autres produits	476 155,80	625 012,78
	Total des produits d'exploitation (1)	8 627 213,25	9 132 606,53
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 091,19	2 250,72
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	6 997 249,56	6 401 837,03
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 262,97	27 311,72
	Salaires et traitements	1 048 801,72	1 020 389,39
	Charges sociales du personnel	137 552,57	156 830,56
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	2 527,86	1 994,97
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant	285 797,40	
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	460,54	250 796,80
	Total des charges d'exploitation (2)	8 482 743,81	7 861 411,19
	RESULTAT D'EXPLOITATION	144 469,44	1 271 195,34

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
Opéra. comm.	RESULTAT D'EXPLOITATION	144 469,44	1 271 195,34
	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	441 325,58	490 219,93
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 903,33	476 767,96
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	701 330,00	1 320 324,08
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 150 558,91	2 287 311,97
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	285 346,02	2 991 830,35
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 589 184,23	437 941,07
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	4 442 649,25	3 429 771,42
	RESULTAT FINANCIER	(3 292 090,34)	(1 142 459,45)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 147 620,90)	128 735,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	5 000,00	815,92
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	5 000,00	815,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	801,00	884,00
	Sur opérations en capital	5 000,00	5 000,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 514,68	31 998,14
	Total des charges exceptionnelles	36 315,68	37 882,14
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(31 315,68)	(37 066,22)
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	9 782 772,16	11 420 734,42
	TOTAL DES CHARGES	12 961 708,74	11 329 064,75
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(3 178 936,58)	91 669,67
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
	(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
	(3) dont produits concernant les entreprises liées	92 447,00	
	(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Bilan Actif

Certifié conforme

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	36 716,43	11 635,92	25 080,51	27 608,37
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	31 426 711,16	5 794 296,70	25 632 414,46	25 658 421,30
	Créances rattachées à des participations	23 137 762,61	9 946 330,55	13 191 432,06	23 777 142,64
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	600,00		600,00	600,00
	Autres immobilisations financières	200 700,92		200 700,92	200 700,92
	TOTAL (II)	54 802 491,12	15 752 263,17	39 050 227,95	49 664 473,23
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	499,00		499,00	450,00
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 422 576,67	285 797,40	3 136 779,27	3 570 381,49
	Autres créances	10 371 239,30	3 404 587,73	6 966 651,57	6 906 418,66
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	313 863,51		313 863,51	305 960,18
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	110 724,02		110 724,02	78 897,05
	Charges constatées d'avance	378 037,62		378 037,62	262 469,76
	TOTAL (III)	14 596 940,12	3 690 385,13	10 906 554,99	11 124 577,14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)	12 053,84		12 053,84	17 277,50
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	69 411 485,08	19 442 648,30	49 968 836,78	60 806 327,87
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			201 300,92	23 278 443,87
	(3) dont créances à plus d'un an			3 404 587,73	3 399 325,08

Bilan Passif

		(31/12/2023)	(31/12/2022)
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 766 730,00	1 766 730,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	185 580,00	185 580,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	741 853,84	741 853,84
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	91 669,67	
	Résultat de l'exercice	(3 178 936,58)	91 669,67
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	153 244,74	122 730,06
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(239 858,33)	2 908 563,57
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
DETTES (1)	Provisions pour risques	116 670,00	818 000,00
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	116 670,00	818 000,00
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	1 071 083,62	1 076 307,28
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 060 047,71	38 893 861,71
	Emprunts et dettes financières divers (3)	15 303 884,19	13 175 226,28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES (1)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 939 747,57	2 942 996,66
	Dettes fiscales et sociales	606 745,70	721 940,47
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 550,00	2 550,00
	Autres dettes	107 966,32	266 881,90
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	50 092 025,11	57 079 764,30
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	49 968 836,78	60 806 327,87
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 178 936,58)	91 669,67
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	26 668 708,13	27 131 723,79
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 756 724,59	2 738 778,92
	(3) Dont emprunts participatifs		

HOLDING FCP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.766.730 euros
Siège social : 50 rue Emile Combes
34170 CASTELNAU LE LEZ
491.112.629 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUILLET 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (3.178.937) euros de la manière suivante :

Affectation du résultat

Origine

perte de l'exercice (3.178.937) euros

Affectation

au « report à nouveau » (3.178.937) euros

qui est ainsi ramené à (3.087.267) euros

L'assemblée prend acte que la Société se trouve dès lors en situation de pertes de plus de la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2022	-			
31 décembre 2021	500.000 €			
31 décembre 2020	450.000 €			

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

A handwritten signature in red ink, consisting of several overlapping, fluid strokes, positioned below the text 'La Gérance'.

2023

CERTIFIÉ
CONFORME

ANNEXE

au 31/12/2023

SARL HOLDING FCP

50 RUE EMILE COMBES

34170 CASTELNAU LE LEZ

Code APE : 7010Z

SIRET : 49111262900028

Sommaire

Règles et méthodes comptables	1
Faits caractéristiques	3
Immobilisations	4
Amortissements	5
Provisions	6
Créances et Dettes	7
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges Constatées d'Avance	10
Capital social	11
Filiales et participations	12
Filiales et participations 2	13
Honoraires des commissaires aux comptes	14
Engagements financiers donnés et reçus	15
Engagements Hors bilan	16

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24-2 et 24-3)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général complété par le règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **49 968 837** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 782 772** euros et un total **charges** de **12 961 709** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 178 937** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Titres de participation

Ils sont inscrits en comptabilité pour leur valeur brute, constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition qui s'y rattachent.

Lorsque la valeur brute comptable des titres est supérieure à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée sur la base de ce que la Société accepterait de décaisser pour les obtenir, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée par la direction générale du groupe, sur la base des capitaux propres de la Société détenue à la clôture de l'exercice, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché.

Au 31 décembre 2023, la société a comptabilisé une dépréciation sur titres à hauteur de 21 K€, ce qui porte le montant total des provisions pour dépréciation des titres à 5 794 K€.

Le cas échéant, les créances rattachées ont fait également l'objet d'une dépréciation. La Société a constaté une provision pour dépréciation de ses créances rattachées pour un montant de 2.827 K€, portant le montant total de la dépréciation des créances rattachés à 9.946 K€.

Stocks et en cours

Non applicable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

Non applicable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques

Faits caractéristiques de l'exercice :

La Holding FCP constate avec le résultat de cet exercice que ses capitaux propres deviennent négatifs. Ce résultat est principalement dû à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres et des créances sur une filiale en difficulté (résidence séniors), et à un complément de dépréciation sur les titres et les créances rattachées de structures en cours de liquidation. Ces dotations aux provisions pour dépréciation s'élèvent à un montant total de 2 853 K€.

Le Groupe a engagé un plan de restructuration décliné au niveau de la holding et de ses filiales, de nature à permettre la restauration de sa situation financière.

Dans le cadre du plan de mesures, le groupe a cédé ses participations prises en commun dans la SAS LES JARDINS DE SOPHIA, par l'intermédiaire de la cession de ses titres de la société HOLDING OCFCP. Cette opération a entraîné le remboursement des avances consenties pour 8 240K€, comptabilisées dans les comptes clos au 31 décembre 2022 en créance rattachée à cette participation.

Le Groupe Clinipole est entré depuis le mois de juillet 2023 dans une négociation de la restructuration de ses dettes avec ses partenaires financiers.

Information complémentaire :

- Depuis l'exercice 2013, la SARL HOLDING FCP est tenue de produire et de publier des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion du groupe. Cette obligation est née du fait du contrôle exclusif qu'elle exerce sur au moins une autre société, et du dépassement de certains critères correspondant à la taille du groupe. La société est la société mère du périmètre de consolidation.

- Depuis le 1.1.2015, la HOLDING FCP est la société tête de groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale qui la lie avec certaines de ses filiales, détenues à 95% au moins. En 2022, le périmètre de l'intégration fiscale reste inchangé par rapport à l'exercice 2022.

Evènements post-clôture :

Néant.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 238					2 238
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	15 778					15 778
	Emballages récupérables et divers	18 700					18 700
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 716					36 716
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	62 327 989		897 591		8 661 106	54 564 474
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	201 301					201 301
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 529 290		897 591		8 661 106	54 765 775
TOTAL		62 566 006		897 591		8 661 106	54 802 491

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	782	448		1 230
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	8 326	2 080		10 406
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 108	2 528		11 636
TOTAL	9 108	2 528		11 636

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mvment net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres	122 730	30 515		153 245
	PROVISIONS REGLEMENTEES	122 730	(122 730)		153 245
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	818 000		701 330	116 670
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	818 000		701 330	116 670
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	12 892 425	2 848 202		15 740 627
	Sur stocks et en-cours		285 797		285 797
	Sur comptes clients		5 263		3 404 588
	Autres	3 399 325			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 291 750	3 139 262		19 431 012
TOTAL GENERAL		17 232 480	3 169 777	701 330	19 700 927
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			285 797 2 853 465 30 515	701 330	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	23 137 763		23 137 763
	Prêts (1) (2)	600	600	
	Autres immobilisations financières	200 701	200 701	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 422 577	3 422 577	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	319 283	319 283	
	Taxes sur la valeur ajoutée	607 969	607 969	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	68	68	
	Divers	3 182	3 182	
	Groupe et associés (2)	9 218 026	5 813 438	3 404 588
	Débiteurs divers	222 712	222 712	
	Charges constatées d'avances	378 038	378 038	
	TOTAL DES CREANCES	37 510 917	10 968 567	26 542 350
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	1 071 084	1 071 084		
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 756 725	2 756 725		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	26 303 323	2 880 006	19 505 047	3 918 270
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	392 219	392 219		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 939 748	3 939 748		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 700	17 700		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	588 145	588 145		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	901	901		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 550	2 550		
	Groupe et associés (2)	14 911 665	14 911 665		
	Autres dettes	107 966	107 966		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	50 092 025	26 668 708	19 505 047	3 918 270
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		5 575 278			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 167 580			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		521 537
Créances rattachées à des participations		92 447
INTERETS COURUS S/CC ASSOCIES	92 447	
Autres créances clients		225 643
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	202 076	
CLTS FACTURES A ETABLIR - GROUPE	23 567	
Autres créances		203 447
FRS AVOIR A RECEVOIR - GROUPE	81 756	
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	3 182	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	118 509	

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		438 415
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		356 585
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	336 355	
INTERETS COURUS A PAYER	18 012	
FRAIS BANCAIRES A PAYER	2 218	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 612
FRS FACTURES NON PARVENUES	48 612	
Autres dettes		33 218
CLTS AVOIR A ETABLIR - GROUPE	19 756	
DIVERS CHARGES A PAYER	13 462	

Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	378 038	262 470	115 568	44,03
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	378 038	262 470	115 568	44,03

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		185 580,00	10,0000	1 855 800,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		185 580,00	9,5200	1 766 730,00

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL RES. SENIORS LE FLAUGERGUES	(3 593 481)		100,00	(379 043)
SARL GROUPE CLINIPOLE SERVICES	649 680		100,00	98 860
SAS CLINIQUE DU PIC SAINT LOUP	3 795 439		70,52	1 054 745
SAS CLINIQUE SAINT CLEMENT	1 676 151		70,00	138 682
SARL GROUPE CLINIPOLE RESTAURATION	972 951		80,00	67 423
SA CLINIQUE AMBULATOIRE DE LA CEZE	(2 124 350)		95,95	(9 378)
SAS LA MESANGE	1 759 910		95,00	77 831
SC HOLDING DES GUILHEMS	1 871 782		84,62	568
SARL EHPAD ROMARINS	1 499 647		60,00	95 617
SARL FCP DOMAINE DE MALESKA	(2 368 294)		100,00	(318 624)
SAS LES JARDINS D'EULALIE	293 133		100,00	68 803
SAS EHPAD LE COULAZOU	(669 152)		100,00	(81 356)
2. Participations (10 à 50 %)				
SA CLINIQUE DU PARC	9 204 628		50,00	(5 618 289)
SAS TSO	4 318 665		31,74	391 525
			50,00	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL BCCM		89 929	57,00	2 154
SARL DOMAINE UCETIA		(3 303 976)	100,00	(489 211)
SAS CLINIQUE TOULOUSE LAUTREC		(3 346 077)	100,00	(2 893 944)
SARL FCP RESIDENCE L'ORANGERIE		(2 632 130)	100,00	3 419
EURL OCCITALIA RSS L'APOGEE		(1 487 389)	100,00	(6 503)
SAS MAS HELIOS		(32 836)	100,00	(280 615)
SARL FCP IMMO INVEST		(206 080)	100,00	(12 010)
SAS CLINIPOLE LOISIRS		(52 165)	51,00	(5 571)
SARL GROUPE CLINIPOLE BIO NETTOYAGE		(1 190 697)	100,00	(350 408)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	VICTORIN				ADDVANCE			
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	24 600	24 600	100,00	100,00	24 600	24 600	100,00	100,00
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	24 600	24 600	100,00	100,00	24 600	24 600	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	24 600	24 600	100,00	100,00	24 600	24 600	100,00	100,00

Engagements financiers

31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Engagements donnés : CF ENGAGEMENTS HORS BILAN Engagements reçus : Prêts Garantis par l'Etat : garantie de l'Etat.		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés INDEMNITES FIN DE CARRIERE : Pas de salariés au 31.12.2023		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

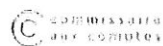
Engagements hors bilan

Date de souscription	Engagés	Garantie	Débiteurs	Bénéficiaires	Montant en cours
10/2010	Holding FCP	Caution Nantissement général	EURL FCP Crèche ETOILE FILANTE	Crédit Maritime Mutuel	5 467,75
05/2012	Holding FCP	Caution	SCI LA CHAPELLE	Caisse d'épargne	854 758,68
05/2016	Holding FCP	Caution Nantissement du fonds de commerce	SARL Ambulances étoile Nazon	BNP Paribas	172 166,19
05/2016	Holding FCP	Caution Nantissement du fonds de commerce	SARL Ambulances étoile Nazon	BNP Paribas	87 648,31
12/2016	Holding FCP	Caution	SA Clinique du PARC	Crédit agricole	379 112,46
04/2018	Holding FCP	Nantissement actions SAS MAS HELIOS		BNP Paribas	2 222 876,94
04/2018	Holding FCP	Nantissement actions SAS MAS HELIOS		Société Générale	2 380 966,58
08/2018	Holding FCP	Nantissement actions SAS PIC SAINT LOUP et SAS SAINT CLEMENT		Société Marseillaise de Crédit	311 021,64
12/2018	Holding FCP	Nantissement actions SAS TOULOUSE- LAUTREC		Caisse d'épargne	1 157 254,34
10/2019	Holding FCP	Nantissement actions SA CLINIQUE DU PARC		Société générale	596 674,88
10/2019	Holding FCP	Nantissement actions SA CLINIQUE DU PARC		Crédit agricole	839 317,05
10/2019	Holding FCP	Nantissement parts SC Holding des Guilhems Nantissement actions SA CLINIQUE DU PARC		Caisse d'épargne	842 695,18
10/2019	Holding FCP	Caution solidaire 50% avec OC SANTE	SAS TSO	Société générale	17 807,00
06/2020	Holding FCP	Nantissement du fonds de commerce	SAS La Guinguette des amoureux	Crédit Agricole	193 046,96
06/2020	Holding FCP	Nantissement du fonds de commerce	SAS La Guinguette des amoureux	Crédit Agricole	119 616,16
06/2020	Holding FCP	Nantissement du fonds de commerce	SAS La Guinguette des amoureux	Crédit Agricole	119 585,86
09/2021	Holding FCP	Caution solidaire	GCS Centre SMR Ambrussum	Caisse d'Epargne	698 850,99
09/2021	Holding FCP	Caution solidaire	GCS Centre SMR Ambrussum	Crédit Mutuel	674 200,10
12/2021	Holding FCP	Caution solidaire	EHPAD Le Coulazou	Crédit Agricole	382 347,83
04/2021	Holding FCP	Caution 50% avec OC SANTE	SAS TSO	Société Générale	398 915,00
09/2022	Holding FCP	Prêt CA 5084918	CLINIQUE DU PARC	Crédit Agricole	2 680 717,66
10/2022	Holding FCP	Prêt BECM 416968	PSL	BECM	684 956,11
12/2022	Holding FCP	Prêt 16452000	LA MESANGE	Crédit Agricole	308 776,56

advance

F2A Fourcade Audit Associés
400 Rambla Helios – Tecnosud 2
66000 PERPIGNAN
RCS PERPIGNAN 390 700 029

Victorin



Domitia-audit
177, rue du Mistral
34970 LATTES
RCS MONTPELLIER 848 902 599

HOLDING FCP

Société à Responsabilité Limitée
50 rue Emile Combes
34170 Castelnau-Le-Lez

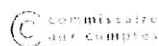
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

advance

F2A Fourcade Audit Associés
400 Rambla Helios – Tecnosud 2
66000 PERPIGNAN
RCS PERPIGNAN 390 700 029

Victorin



Domitia-audit
177, rue du Mistral
34970 LATTES
RCS MONTPELLIER 848 902 599

Holding FCP

Société à Responsabilité Limitée

50 rue Emile Combes

34170 Castelnau-Le-Lez

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société HOLDING FCP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée HOLDING FCP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des immobilisations financières tel que décrit dans la note "Titres de participation" de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport de gestion du gérant.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les cogérants.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

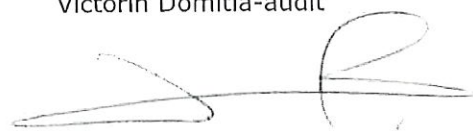
Perpignan, le 3 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

F2A Fourcade Audit Associés


Marc Cochaux
Associé

Victorin Domitia-audit


Guilhem Blanc
Associé